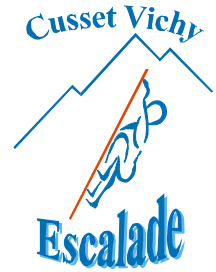




Cusset Vichy Escalade
Siège : Maison des Sports
42, avenue de l'Europe 03300 CUSSET



Charte du Grimpeur.

- *** Je dis « bonjour » et « au revoir » aux autres personnes présentes (grimpeurs, initiateurs, etc.)
- *** Je m'engage à respecter l'horaire de début et l'horaire de fin de l'entraînement.
- *** J'avertis en temps voulu l'encadrement en cas de retard ou d'absence.
- *** Je sais que mon comportement personnel sur et hors des sites engage mon club.
- *** Je respecte les partenaires et les initiateurs.
- *** Je respecte les installations intérieures et extérieures et le matériel mis à ma disposition et celui des autres clubs pouvant rester sur place.
- *** Je dois toujours avoir mes affaires de sport avec moi (tenue de sport pour l'échauffement, tenue et matériel nécessaires à la pratique de l'escalade) ainsi qu'une bouteille d'eau et un chouchou pour les cheveux longs.
- *** A la fin de chaque séance je dois participer au rangement du matériel personnel et collectif.
- *** Je me change dans les vestiaires sans rien y laisser.